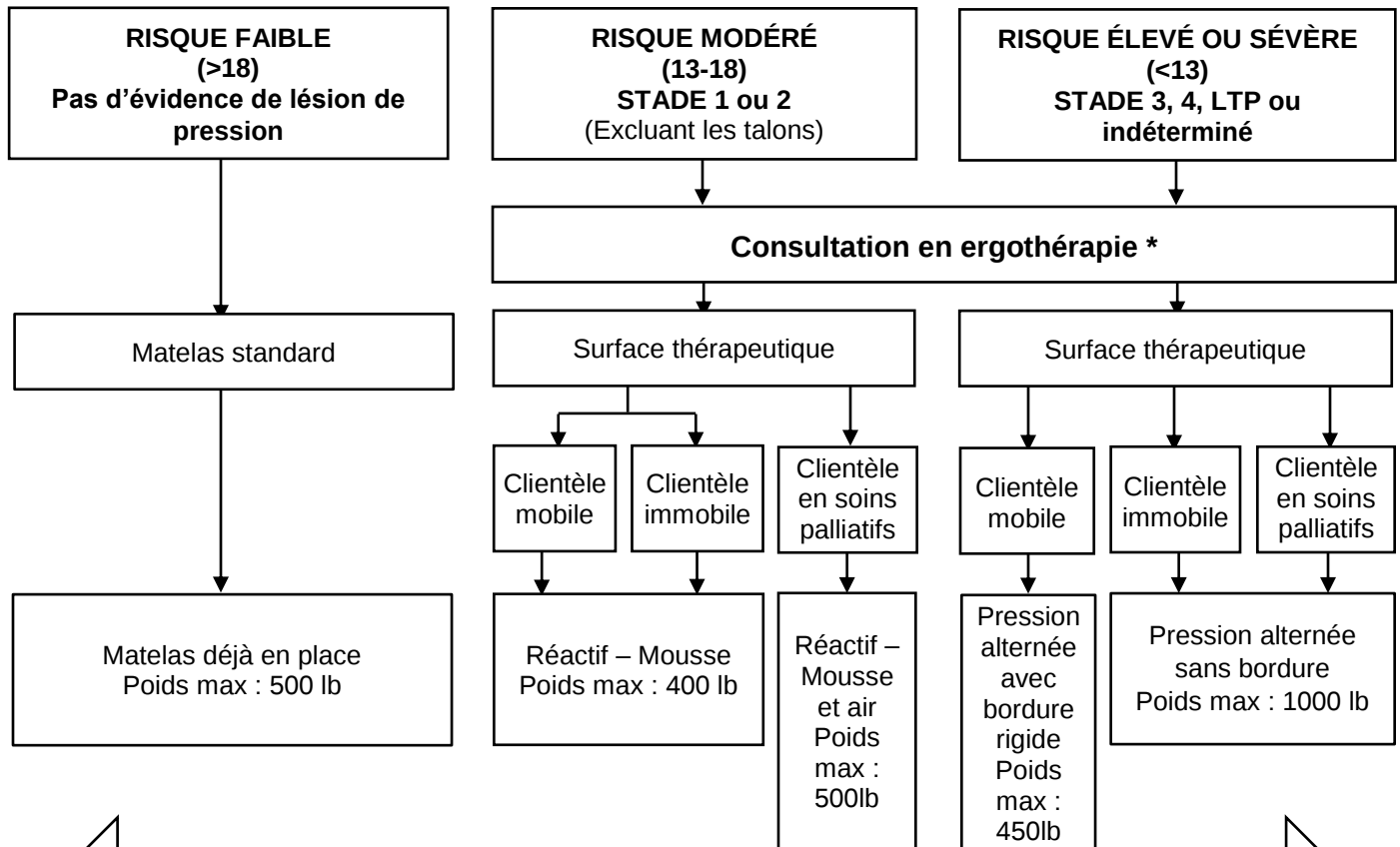


Choisir une surface thérapeutique selon l'échelle de Braden ou le stade de lésion de pression (Hôpital du Suroît)

Compléter le dépistage du risque de lésions de pression selon Braden (CLI-60251) ou déterminer le stade de lésion de pression.

Ces algorithmes ne substituent pas le jugement clinique de l'infirmière suite à son évaluation de la situation particulière de l'usager (confort, poids, taille, morphologie, etc.)



Maintenir les mesures préventives en tout temps
Alternier le positionnement au lit aux 2 heures

* Contexte de pénurie d'ergothérapeutes :

Les critères suivants nécessitent une **référence en ergothérapie** :

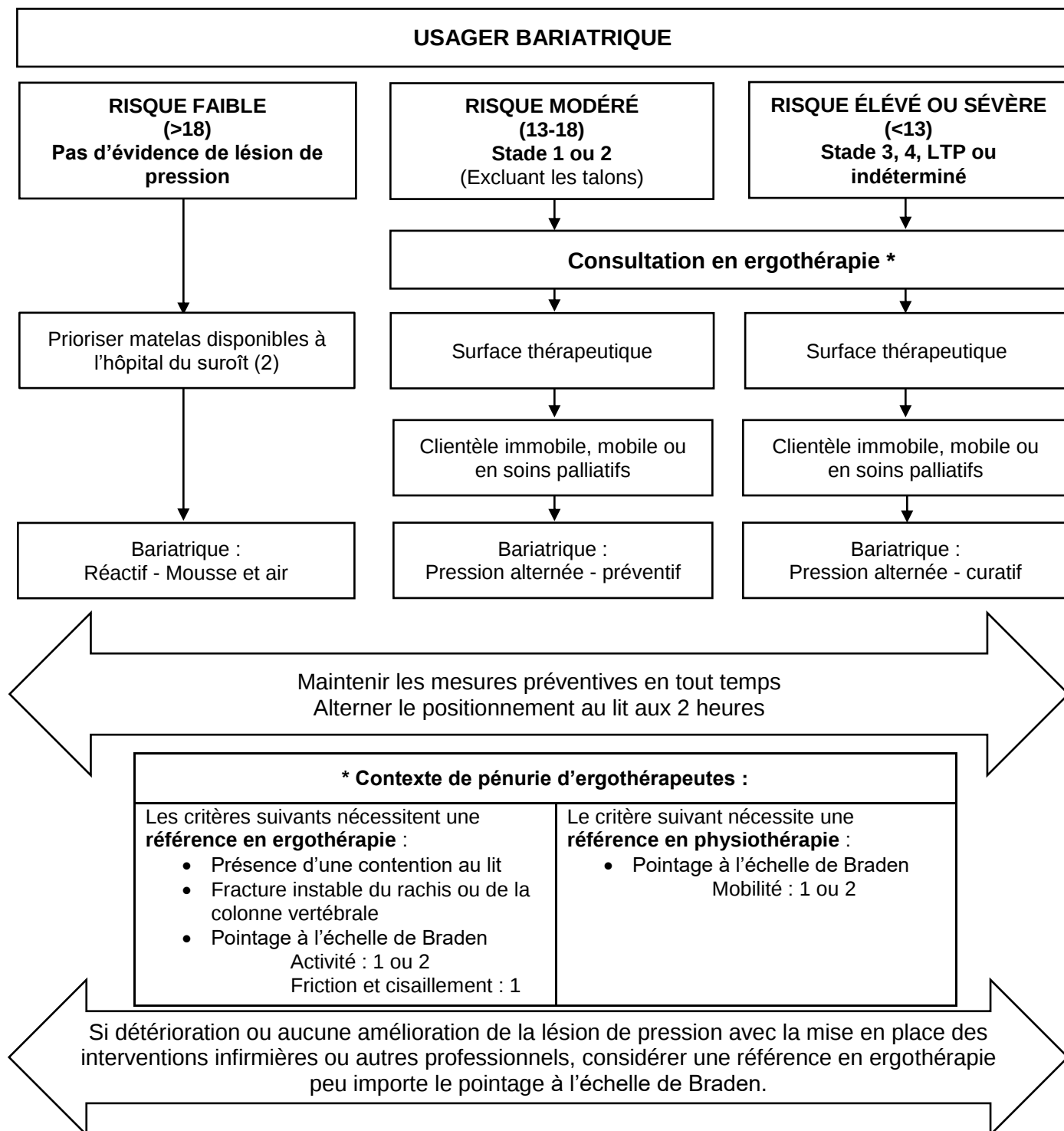
- Présence d'une contention au lit
- Fracture instable du rachis ou de la colonne vertébrale
- Pointage à l'échelle de Braden
 - Activité : 1 ou 2
 - Friction et cisaillement : 1

Le critère suivant nécessite une **référence en physiothérapie** :

- Pointage à l'échelle de Braden
 - Mobilité : 1 ou 2

Si détérioration ou aucune amélioration de la lésion de pression avec la mise en place des interventions infirmières ou autres professionnels, considérer une référence en ergothérapie peu importe le pointage à l'échelle de Braden.

Choisir une surface thérapeutique selon l'échelle de Braden ou le stade de lésion de pression (Hôpital du Suroît)



Références : MSSS (2012). Approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier : Intégrité de la peau, Plaque de pression. Repéré à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-830-03W.pdf>

OEQ, OIIQ et OPPQ (2014). Cadre de collaboration interprofessionnelle pour les ergothérapeutes, les infirmières et les professionnels de la physiothérapie : Une action concertée pour optimiser le traitement des plaies chroniques et complexes. Repéré à l'adresse suivante : <https://www.oeq.org/DATA/NORME/24~v~cadre-de-collaboration-interprofessionnelle.pdf>

Outils cliniques associés :	Dépistage du risque de lésions de pression selon Braden CLI-60251	Entrée en vigueur :	2024-11-11
Rédigé par : APPR de l'équipe Qualité de la pratique clinique (DSMREU), Filsan Abdi et Roxanne Forgues (DSIEU)	Approuvé par : Geneviève Leboeuf, Coordonnatrice des activités cliniques et des pratiques professionnelles en soins infirmiers par intérim (DSIEU), Jennifer Mascitto Directrice adjointe des services multidisciplinaires volet qualité et évolution de la pratique (DSMREU).	Révision :	
PRC-CISSMO-10339 (2024-11)	Direction émettrice : Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire		